



Objectifs

Dans le contexte des réformes hospitalières, de la mise en place des systèmes d'information hospitaliers et de la tarification à l'activité, le besoin de personnels compétents dans le traitement de l'information médicale est amplifié. Cette formation vise à améliorer la connaissance des personnels en charge de ces traitements pour avoir une plus grande efficacité dans le domaine du traitement de l'information médicale.

Débouchés professionnels

- Secrétaire médicale dans les pôles hospitaliers
- Technicien de l'information médicale

Compétences acquises à l'issue de la formation

Au terme de l'enseignement, les personnels en charge de ces traitements auront une plus grande efficacité dans :

- La saisie des informations médicales, l'assistance méthodologique pour le codage des informations (diagnostics, actes, ...)
- Le traitement et l'analyse de l'information médicale : extraction, regroupement, représentation graphique
- Le contrôle de qualité du codage des données médico-administratives. L'identification des erreurs de codage des actes médicaux et leur origine pour correction
- La vérification de la qualité de l'information médicale recueillie.

Public

Pré-requis : Cet enseignement est ouvert aux secrétaires médicales et aux agents administratifs ayant 3 ans d'ancienneté et aux personnels soignants professionnels de santé.

Pré-sélection sur dossier.

L'enseignement peut être suivi entièrement à distance par Internet
Les cours se déroulent et se suivent en direct par visioconférence sur Internet

Organisation de la formation

L'enseignement théorique se déroule sur 122 h (enseignement théorique, travaux pratiques). Les cours ont lieu de la mi-janvier à la fin mai, un jour par semaine (le jeudi quasi exclusivement et hors périodes de vacances scolaires).

Le **stage pratique** de 35 heures (1 semaine) se déroule dans un service de l'information médicale, un service clinique, un pôle d'activité, un service de contrôle de gestion.

Le stage doit être effectué dans la période d'avril à début juin. Le terrain de stage est recherché par le stagiaire, qui propose un sujet qui est ensuite examiné et commenté par le comité pédagogique.

Une partie de l'enseignement donne lieu à un **tutorat** utilisant les Technologies de l'Information et de la Communication : support de cours disponibles sur l'environnement numérique de travail de l'Université, travaux et exercices d'entraînement, quizz, auto-évaluation, forum de discussion,...

Cours et TD : de mi-janvier à la fin mai - **Stage :** d'avril à fin juin - **Soutenance du mémoire de stage :** fin juin

Programme

- Environnement hospitalier, organisation hospitalière
- Contexte juridique et réglementaire
- PMSI, T2A
- Statistiques descriptives
- Informatique, langage médical et documentation
- Référentiels, classifications, nomenclatures
- Système d'information hospitalier
- Notions de comptabilité, notions sur le contrôle de gestion
- Initiation à la pratique d'une base de données
- Stage pratique

Informations administratives

Pour plus de renseignements concernant les frais et les modalités d'inscription consultez le site internet de l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé de la faculté de médecine de Marseille :

Site WEB : <http://umfcs.univ-amu.fr>

Unité Mixte de Formation Continue en Santé

Tel : 04 91 32 45 80 ou 04 91 32 43 25

Contact : utiliser le formulaire sur le site de l'UMFCS

Renseignements et Inscriptions

Site WEB : <http://sesstim.univ-amu.fr>

La date limite de dépôt des candidatures est notée sur ce site.

Secrétariat du Professeur Roch GIORGI

SESSTIM (Sciences Economiques & Sociales de la Santé & Traitement de l'Information Médicale)

Faculté de Médecine - 27 Boulevard Jean-Moulin

13385 Marseille Cedex 5 - Tél : 04 91 32 46 00

sesstim-enseignement@univ-amu.fr

Inscription : obligatoirement avant le début des cours

